

Echos de l'Union-Rivière-Basse-Rugby

Les Cadets passent le barrage de la honte

Le mot "honte" n'est pas trop fort pour qualifier le match de barrage retour que les Cadets Teulière de l'Union Rivière Basse jouaient à Négrepelisse contre l'Entente Quercy-Négrepelisse déjà bien connue de leur comité pour de tels agissements.

Ceux ci avaient perdu 22 a 12 sur le terrain de Plaisance et avaient promis biens des choses aux jeunes de la Rivière Basse au retour.

Des insultes et menaces de mort avaient été proférées devant des "éducateurs" (faut il employer ce qualificatif à leur égard) impassibles qui avaient laissé dire et faire sur la bagarre générale finale .

Les responsables de l'U R B R avaient pris des mesures de sécurité en prévenant le Comité Midi Pyrénées en demandant à leurs frais deux arbitres de touches officiels et un délégué fort heureusement. Malgré cela l'impensable s'est produit devant les parents sidérés et tremblant pour leurs enfants.

Insultes, menaces, coups bas en tous genres, jeu dangereux ont fusé devant des arbitres qui ont mis du temps à réagir, mais qui ont quand même octroyé trois cartons rouges a ces individus et un a un joueur de l'URBR qui voulait seulement défendre un de ses camarades roué de coups de pieds au sol.

Un joueur de "Rivière-Basse a du être transporté a l'hôpital plusieurs autres sont meurtris sont sortis avec de multiples contusions et plaies diverses.

Après la grosse bagarre de fin de match que les éducateurs de l'U R B R ont eu du mal a stopper alors que ceux de Nègrepelisse n'intervenaient pas, les insultes, menaces et provocations diverses ont continué après la douche. les jeunes joueurs de la Rivière basse ont du rejoindre leur bus sous la protection des parents qui heureusement avaient suivi avec un bus de supporter.

Que dire du public déchaîné, ingérable, de la présence d'énergumènes dangereux pour un match de cadets joué par des jeunes de 14 a 15 ans.

Un courrier sera adressée (avec copie au Comité A.B et a Alain Doucet) aux instances qui ont déjà reçu le rapport de l'arbitre donnant les tords aux locaux, le délégué n'a pour le moment pas fait de rapport mais il faudra bien qu'il exprime la vérité sur de tels agissements.

Au niveau du "sport" si l'on peut dire, le match nul obtenu (3 a 3) qualifie l'U R B R pour les quarts de finale du Challenge Grand Sud.